

le pierre brillant

Distribution gratuite
À VAL-BRILLANT

Volume numéro 11

MAI - JUIN 1991

la fraternité est à l'honneur

détail
page 4



30 juin...

FÊTE DE

L'AMOUR

La communauté chrétienne de Val-Brillant est en fête dimanche le 30 juin à 10 h 30 puisque la Célébration Dominicale rassemblera des couples jubilaires en la Fête de l'Amour. Le conseil pastoral paroissial, le comité de Liturgie, la chorale, le comité de Décorations, l'Assemblée de Fabrique, chacun à sa manière, va rendre hommages aux jubilaires dont voici la liste:

SUITE PAGE 3

tombée des articles

N.D.L.R.

Nous reproduisons les mots sur la tombée des articles puisque nous avons encore reçu la majeure partie des articles après la date limite fixée au 1er juin dernier pour la présente édition. Nous vous redemandons votre collaboration, sinon aucune secrétaire ne sera intéressée à donner de son temps au JOURNAL.

A tous les journalistes collaborateurs, bonjour et merci pour votre dévouement au Journal !

Aujourd'hui, la Rédaction s'adresse à vous pour vous informer de notre politique de tombée des textes.

Le Pierre-Brillant, comme vous le savez, est publié à tous les deux mois.

Le montage du Journal s'enclenche peu de temps après la date de tombée des articles qui est, notez-le bien, le dernier jour de chaque mois précédant celle de la parution.

Cela vous paraît compliqué ?

En termes clairs, comme le journal est publié à la fin de février, avril, juin, août, octobre et décembre; la date de tombée respective pour chacune de ces éditions sera donc le 31 janvier, 31 mars, 31 mai, 31 juillet, 30 septembre et 30 novembre.

Ainsi, avant chaque parution, vous avez un mois pour soumettre vos articles et nous vous demandons s'il vous plaît de ne pas attendre la dernière semaine de ce mois pour remettre vos textes.

La raison en est bien simple ! Il ne faut pas surcharger le "département de la dactylographie !" C'est nettement préférable

le Pierre Brillant

JOURNAL DE VAL-BRILLANT
C.P. 152
VAL-BRILLANT
GOJ 3LO

DIRECTION

Marc BELANGER	Prés.
Colombe FOURNIER	V.P.
Charles-Henri Guay	V.P.
Jean-Luc ST-ONGE	Trés.
Ls-Philippe CARON	Sec.

REDACTION

Rédacteur

Marc BELANGER

Journalistes collaborateurs

Colombe FOURNIER
Marie-Paule LAUZIER
Jean-Luc ST-ONGE

Dactylographie

France RINGUET

Graphisme et montage

L'équipe du journal

DISTRIBUTION

L'équipe du journal

IMPRESSION

Imprimerie Service
Amqui 629-4321

Tirage: 600 copies

Mois de parution: Février,
Avril, Juin, Août, Octobre
et Décembre

Abonnement: 8,00\$ année

Dépôt légal: QUEBEC
CANADA

Courrier 2ième classe

Enregistrement 5 5 6 8



FETE DE L'AMOUR

5 ans 1986

Marc Côté et Gisèle Pigeon
Denis D'Amours et Josée-Ruth Tremblay
Jean-Paul Lebel et Chantale Paradis

10 ans 1981

Bernard Cyr et Jacqueline Cormier
Dominique Robichaud et Diane Denis

15 ans 1976

Paul-André Couture et Alice Bastien
Raymond D'Amours et Francine Bergeron
André-Albert Dubé et Monique Santerre
Jacques Malenfant et Lisette Perreault

20 ans 1971

Noël Cloutier et Rolande Vaillancourt
Charles Leblanc et Solange Perreault
Charles Desrosiers et Diane Gignac
Fernand Bélanger et Victoire Dubé

LA DATE DE TOMBEE DES ARTICLES

SUITE

pour les bénévoles de recevoir le travail "à petites doses" qui peut se réaliser facilement par temps perdu, que de recevoir une montagne de textes la veille du montage. La parution du journal risquerait alors d'être retardée comme c'est le cas avec la présente édition et la secrétaire bénévole n'aura plus tellement le goût... Comme les secrétaires sont rares par le temps qui court, il faut prendre bien soin de celles qu'on a, n'est-ce pas ?

Nous vous demandons donc votre précieuse collaboration.

Marc Bélanger
Président

25 ans 1966

Roland Michaud et Simone Roy
Gérard Tremblay et Anne-Marie Deschênes
Alfred Lavoie et Madeleine Roy
Serge Lévesque et Murielle Soucy
Donald et Denise Lizotte
Jean-Yves Dupéré et Noëlla Laberge

30 ans 1961

Serge Nicole et Yvonne Perreault
Paul Aubut et Cécile Bélanger

35 ans 1956

Gilles Collin et Rolande Lavoie
Emmanuel D'Astous et Julia Poirier

40 ans 1951

Paul-Emile Bérubé et Yvette Potvin
Léonard Turgeon et Estelle Lavoie
Marcel Sirois et Marie-Jeanne Grant
Louis Savard et Dorothee Roy

45 ans 1946

Jean-Baptiste D'Amours et Thérèse Santerre
Gérard Gagnon et Rita Lebel
André-Albert Auclair et Ernestine Vallée
Pierre Malenfant et Madeleine Migneault
Georges Caron et Adrienne Leclerc

50 ans 1941

Victor Deschênes et Rita Tremblay

55 ans 1936

Antoine Roy et Alma Huard

70 ans 1921

Auguste Migneault et Eliane Lavoie

Nous demandons au Seigneur, de les bénir ainsi que chaque membre de leur famille.

* HOMMAGE *

En cette Fête de l'Amour, un hommage chaleureux sera exprimé à une personne de la chorale qui, pendant 68 ans a chanté l'Amour puisque c'est avec Amour qu'elle l'a fait. Merci Madame Anne-Marie P. Lizotte.

Valois Corriveau

C.P.: 3278



TÉL.: (418) 629-4282
RÉS.: (418) 629-1855



Fleurs de la Vallée Enr.

«POUR TOUTES OCCASIONS»



36, RUE DU PONT
AMQUI, QUÉ - GOJ 1B0

Yolande Chicoine prop.

QUAND LA FRATERNITE EST A L'HONNEUR

Grâce à l'initiative des étudiants(es) en animation pastorale, la communauté paroissiale de Val-Brillant représentée par des membres de la Corporation municipale et par les présidents(es) de tous les organismes du milieu ainsi que le Curé Valois Corriveau accueillait ses nouveaux venus depuis janvier 1989 à aujourd'hui.

Une quinzaine d'arrivants ont répondu à l'invitation du Comité d'Accueil en assistant à la soirée du 26 avril et en participant à la messe dominicale du 28 avril

L'objectif général du projet étant de faciliter l'intégration des arrivants à la communauté paroissiale, une documentation allant du plan de la paroisse et du village jusqu'à la liste des organismes du milieu en passant par les noms des membres du conseil municipal et de ses employés ainsi qu'une liste des pompiers volontaires fut remise à chaque invité(e).

Puisse le climat de fraternité qui régnait lors de la soirée et de la messe d'accueil être à l'image de ce qu'anciens et nouveaux résidents de Val-Brillant auront à partager ensemble.

Merci à la Municipalité, à la Caisse Populaire et au Club Lions pour leur précieuse collaboration.

Charles-Henri Guay
Colombe Pinel
Lauréat D'Amours
Cécile Bélanger



la



vous informe par Louise Bernier

REUNION MENSUELLE

06 MAI 1991

350-91 INSCRIPTION - CONCOURS, VILLES, VILLAGES ET CAMPAGNES FLEURIS 1991

Il est proposé par Mme Rita Aubut, appuyé par Mme Colombe Fournier et unanimement résolu que la Municipalité de Val-Brillant s'inscrive au concours "Villes, villages et campagnes fleuries 1991" dans la catégorie "Villages et campagnes fleuries" population de 1000 à 5000 habitants.

359-91 COURS DE POMPIERS - ENTENTE

Il est proposé par M. Jean-Guy Blanchet appuyé par M. Jacques Côté et résolu de donner la possibilité aux pompiers volontaires de Val-Brillant à suivre le cours de formation "Le Combat" du bloc A, dispensé en partie par la C.S.V.M. en autant qu'il y ait un bon nombre de participants.

360-91 CENTRE MUNICIPAL - MANDAT MRC

Il est proposé par M. René Michaud, appuyé par M. Jacques Côté et unanimement résolu que la Municipalité de Val-Brillant mandate le service de génie municipal pour préparer une étude préliminaire concernant la construction d'un édifice municipal. L'étude devra comprendre une analyse des besoins, un plan d'aménagement et une estimation préliminaire des coûts de construction.

361-91 ACQUISITION D'UN TERRAIN - CLUB LIONS

Considérant que la Municipalité de Val-Brillant prévoit dans le futur la construction d'un Centre municipal;

Considérant que la Municipalité de Val-Brillant prévoit établir le nouveau centre municipal sur le lot 103-7 appartenant au Club Lions de Val-Brillant;

En conséquence, il est proposé par Mme Rita Aubut, appuyé par M. Magella Paquet et unanimement résolu d'entreprendre des démarches auprès du Club Lions afin d'acquiescer ladite partie du lot 103-7.

364-91 ANNEXION D'UNE PARTIE DU LAC MATA- PEDIA - RESOLUTION

Considérant qu'en vertu de l'article 279 du Chapitre 3 de l'organisation territoriale du Code des Municipalités du Québec, toute municipalité locale dont le territoire est borné par de l'eau, peut modifier ses limites territoriales afin de les étendre dans l'eau;

Considérant que des démarches ont été entreprises dans ce sens afin d'acquiescer une partie du Lac Matapédia;

Considérant que le Ministère nous demande de rencontrer les Municipalités contiguës aux limites du Lac Matapédia afin de discuter du projet et être en accord avec la description des limites territoriales aquatiques proposées;

Considérant que le Ministère nous informe qu'une erreur s'est glissée dans l'étude technique des délimitations territoriales, fait par l'arpenteur-géomètre, spécialement en ce qui concerne l'île au limite de Val-Brillant/Sayabec;

En conséquence, il est proposé par M. Jean-Guy Blanchet, appuyé par M. René Michaud et unanimement résolu d'autoriser la secrétaire-trésorière à poursuivre les démarches concernant la modification des limites territoriales dans les eaux du Lac Matapédia.

365-91 SERVICE DU DOMAINE HYDRIQUE - BRI- SE-LAMES - MARINA

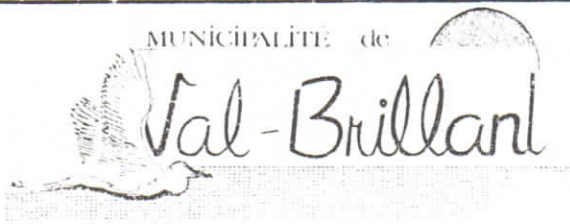
Considérant que la Municipalité de Val-Brillant a présenté une demande d'autorisation concernant la construction de brise-lames à proximité du quai fédéral à Val-Brillant;

Considérant que ce projet consiste à ériger trois structures de protection permanente contre la vague au nord et à l'est de la Marina existante;

Considérant que le Ministère de l'environnement, afin de déterminer le type de protection à utiliser comme brise-lames, demande de leur fournir les informations suivantes:

1. Etude d'agitation des vagues;

la



vous informé

par Louise Bernier

2. Plan et devis des brise-lames avec des coupes selon le résultat de l'étude d'agitation;
3. Certificats de la Municipalité et de la MRC signés par les greffiers ou le secrétaire-trésorier, attestant que le projet ne contrevient à aucun règlement municipal;
4. Echancier prévu des travaux;
5. Localisation précise du projet.

En conséquence, il est proposé par M. Magella Paquet, appuyé par M. Jacques Côté et unanimement résolu de mandater la secrétaire-trésorière à rencontrer le service de génie de la MRC de la Matapédia pour les informations demandées aux points 1 et 2; de rencontrer M. Jean-Pierre Morneau secrétaire-trésorier de la MRC de la Matapédia, pour la signature dudit certificat.

ASSAINISSEMENT DES EAUX

Le Conseiller, M. Jean-Guy Blanchet fait état du rapport d'avancement de projet pour la période du 15 mars 1991 au 26 avril 1991;

De plus, M. Blanchet élabore sur les points suivants:

- Disposition et traitement des boues de fosses septiques;
- Aménagement d'un lit de séchage des boues et autres mécanismes pour leur élimination;
- Changement de consultant: concernant ce dernier point, des informations seront prises à ce sujet.

366-91 SQAE - PROGRAMME

Considérant que la Municipalité de Val-Brillant est rendue à son étape de réalisation des travaux d'assainissement des eaux;

Considérant qu'après la réalisation des travaux, l'élimination des boues causera certains problèmes;

Considérant que les étangs devront être vidangés à des fréquences de 3 à 5 ans;

Considérant que la seule possibilité pour épandre ces boues est sur des terres agricoles;

Considérant que la valorisation agrico-

le est sujette à divers contraintes environnementales;

Considérant que la valorisation agricole doit d'abord avoir l'acceptation des propriétaires de ces terrains afin de pouvoir épandre lesdites boues;

Considérant que l'enfouissement sanitaire des boues, une fois désydratées, est la solution la moins problématique;

Considérant que les coûts d'élimination des boues font partie intégrante des coûts d'exploitation;

En conséquence, il est proposé par M. Jean-Guy Blanchet, appuyé par M. Jacques Côté et unanimement résolu que la Municipalité de Val-Brillant demande d'aménager un lit de séchage des boues ou autres mécanismes afin de favoriser l'élimination de ces boues à des coûts raisonnables et ce à même le programme actuel d'assainissement des eaux devant être signé prochainement.

367-91 PLAN ET DEVIS - FIRME DE CONSULTANTS

Il est proposé par M. Jean-Guy Blanchet appuyé par M. René Michaud et unanimement résolu que la Municipalité de Val-Brillant avise la Société Québécoise d'assainissement des eaux de son intention de changer de firme de consultants.

370-91 CAPITALE FORESTIERE - PUBLICITE MAGAZINE FORET CONSERVATION

Considérant que la Vallée de la Matapédia a été choisie au titre de Capitale forestière canadienne pour l'année 1993;

Considérant que le magazine Forêt Conservation soulignera de façon particulière l'élection de la Vallée de la Matapédia au titre de Capitale forestière canadienne;

Considérant que Forêt Conservation nous offre l'occasion de rendre hommage publiquement aux lauréats dans les pages du numéro de juillet-août prochain;

En conséquence, il est proposé par M. Jacques Côté, appuyé par Mme Colombe Fournier et unanimement résolu que la Municipalité de Val-Brillant réserve un espace

publicitaire de 1/6 de page au coût de 300,00\$.

384-91 TERRAIN - CLUB LIONS VS MUNICIPALITE DE VAL-BRILLANT

Considérant que la Municipalité de Val-Brillant a l'intention d'acquérir le lot 103-7 appartenant au Club Lions de Val-Brillant, dans le but de loger le nouveau centre municipal;

Considérant que des démarches auprès du Club Lions de Val-Brillant ont été entreprises dans ce sens et que ledit Club demande à la Municipalité une rencontre entre les parties;

En conséquence, il est proposé par M. Jean-Guy Blanchet, appuyé par M. René Michaud et unanimement résolu de mandater le maire, M. Marcel Auclair et les conseillers disponibles à participer à cette réunion qui aura lieu le 04 juin 1991 à 20h00.

382-91 LOCAL DES FERMIERES - RELOCALISATION

Considérant qu'une partie de l'immeuble situé derrière le 9 rue St-Pierre ouest, servant d'entrepôt et par le fait même de local aux Fermières de Val-Brillant, est en piètre état;

Considérant qu'après visite des lieux et analyse du dossier, le coût des réparations serait trop onéreux;

Considérant que le conseil municipal a l'intention de procéder à la démolition dudit entrepôt dans les premiers jours du mois d'août 1991;

Considérant que le conseil municipal est conscient du bien fondé de l'organisme et par le fait même est prêt à entreposer

les équipements en laissant ainsi le temps de se relocaliser dans un autre lieu;

En conséquence, il est proposé par Mme Rita Aubut, appuyé par M. Jean-Guy Blanchet et unanimement résolu d'informer les Fermières de notre intention de démolir le local qu'elles occupent. De plus, le conseil municipal demande à ces dernières de penser à se relocaliser d'ici le 01 août 1991.

388-91 FESTIVAL DES FOINS 1991 - AUTORISATIONS DIVERSES

Il est proposé par Mme Rita Aubut, appuyé par M. Jacques Côté et résolu unanimement que la Municipalité de Val-Brillant dans le cadre du Festival des foins 1991;

- A) Passe gratuitement au Comité organisateur la Cédrière, du 12 au 21 juillet 1991;
- B) Autorise le Comité à organiser une parade dans les rues de la Municipalité, à cet effet les rues des Cèdres au complet, la rue St-Pierre, du passage à niveau à la rue St-Jean-Baptiste, la rue Notre-Dame de même que le stationnement de l'Eglise seront fermées à la circulation;
- C) Autorise le Comité organisateur du Festival des foins à posséder un permis de vente et de service d'alcool à l'in-

AUTOMAX

Antoine Pelletier
Président

CAMILLE FORTIN
AUTO CENTRE INC.

Route Nationale 132
Sayabec, Québec
G0J 3K0
Tél.: (418) 536-3515




Société mutuelle
d'assurance générale
de la Gaspésie
et des Îles
PROMUTUEL

— ASSURANCES —

» MAISON	» COMMERCE
» AUTOMOBILE	» ASS. VIE
» FERME	» REER

MICHEL HALLÉ, REP.
res.: 536-3328
bur.: 756-3456



Tél.: 536-3306
536-3300

R. B. PELLETIER INC.

ENTREPRENEUR GENERAL
RENOVATION ET CONSTRUCTION

1B, rue Roger SAYABEC, P. Q. G0J 3K0

Biscuits fantaisie aux fruits

1 t. beurre
 1 t. sucre
 2 oeufs battus
 2 1/2 à 3 t. farine tout usage
 1 c. à thé vanille
 fruits confits
 Défaire le beurre en crème.
 Ajouter le sucre, les oeufs battus.
 Tamiser la farine. L'ajouter au
 mélange précédent. Aromatiser.
 Déposer sur une tôle à l'aide de
 cuillères. Faire une cavité et y
 déposer les fruits confits.
 Cuire au four à 400° F., 5 à 8 min.

Bon succès!

Jacqueline Paradis

1/2 c. à thé de sel

poivre

1/2 laitue déchiquetée

1 tomate en cubes

Cuire le boeuf haché. Egoutter
 l'excès de gras. Laisser refroidir.
 Mélanger avec votre vinaigrette
 préférée. Laisser reposer 1/2 heure
 au réfrigérateur.

Marie-Paule Lauzier

Logements vacants à l'Office Municipal
 d'Habitation.

Avis aux intéressés. Il y a encore des
 logements vacants au 10 St-Louis à Val-
 Brillant, 3 1/2 - 4 1/2

Informez-vous: Colombe Fournier
 742-3824 rés.
 742-3640 bur.

Salade de boeuf haché

1/4 t. boeuf haché
 1 piment finement haché
 1/4 t. céleri
 1 pomme de terre en cubes
 1/4 t. oignon haché

CANTINE «LA PAYSANNE»**SPÉCIALITÉS:**

- SOUS-MARIN
 - POUTINE

HEURES D'OUVERTURE:

DIM. AU JEU.: DE 10H00 À 12 H00 PM
 VEN. ET SAM.: DE 10H00 À 1H00 AM

ROUTE 132 OUEST**VAL-BRILLANT****742-3422**

**FERNAND CÔTÉ
 & FILS INC.**

**ÉPICERIE LICENCIÉE
 BOUCHERIE 742-3281**

**Club Vidéo
 Location de laveuse
 à tapis
 Service de Traiteur
 Buffet chaud ou froid
 Service de Photocopie**

29, ST-PIERRE E.

OYEZ, OYEZ, GENS DE VAL-BRILLANT...OYEZ, OYEZ, GENS DE VAL-BRILLANT...OYEZ,
OYEZ, GENS DE VAL-BRILLANT...OYEZ, OYEZ, GENS DE VAL-BRILLANT...OYEZ, OYEZ,

Le PIERRE BRILLANT est présentement en pleine campagne de financement pour l'achat d'équipements informatiques, dans le but de mieux vous servir.

Votre JOURNAL a déjà amassé mille huit cents (1800 \$) dollars environ. Toutefois, le PIERRE BRILLANT a besoin d'un montant total de trois milles (3000 \$) à trois mille huit cents (3800 \$) dollars, selon les équipements étudiés.

Si chacune des trois-cent-soixante (360) familles de Val-Brillant, recevant actuellement le JOURNAL sans frais, décidait de s'abonner au PIERRE BRILLANT au présent tarif de huit dollars pour un an seulement à compter de la présente édition, cela représenterait un montant de deux mille huit cent quatre-vingt (2880 \$). Avec ce qu'il y a d'amassé présentement, l'objectif de financement serait largement atteint.

Le conseil d'administration de votre JOURNAL sollicite donc votre générosité de toujours et vous demande de bien vouloir remettre votre "paiement d'abonnement" à l'un des trois membres suivants du conseil:

Colombe Fournier, lère v.p.

Jean-Luc St-Onge, trés.

L-Philippe Caron, sec.

Le PIERRE BRILLANT vous remercie à l'avance de votre généreuse contribution.

Marc Bélanger, président.

Naissances:

- Le 19 Avril: Jordan, garçon de Guylaine Tardif et Donald Cloutier
Le 20 Avril: Cynthia, fille de Sylvie Lévesque et Réjean Lamarre
Le 23 Avril: Roxanne, fille de France Aubut et Michel Jalbert
Le 04 Mai: Valérie, fille de Manon Perreault et Renaud Côté
Le 12 Mai: Alexandre, garçon de Nicole Ouellet et Benoît Jean


* Félicitations aux heureux parents *

Décès

- A l'Hôpital Chauveau, est décédée à l'âge de 84 ans, Mme Bernadette Michaud, épouse de M. Paul-Emile St-Laurent autrefois de Val-Brillant. Elle était la tante de M. Laurent Michaud.
- A Mont-Joli, est décédée à l'âge de 72 ans et 4 mois, Mme Laura Gagné épouse de Henri Chenel autrefois de Val-Brillant.

Décès

- A l'Hôpital Chauveau, est décédée à l'âge de 84 ans, Mme Bernadette Michaud, épouse de M. Paul-Emile St-Laurent autrefois de Val-Brillant. Elle était la tante de M. Laurent Michaud.



Benoit D'Amours inc.
Construction

Entrepreneur général,
résidentiel, commercial, industriel.

742 - 3883

86, ST-PIERRE VAL-BRILLANT GOJ 3LO

OBJET à VENDRE?
LOCAL à LOUER?

Tarifs: Petites Annonces
\$2.00

s'adresser: **742-3824**

Mme Colombe Fournier

- A Mont-Joli, est décédée à l'âge de 72 ans et 4 mois, Mme Laura Gagné épouse de Henri Chenel autrefois de Val-Brillant.
- A Québec, est décédé à l'âge de 73 ans M. Joseph Ouellet époux de Rita Jacques de Val-Brillant.

Remerciements:

Au nom de la famille, je voudrais remercier tous ceux et celles qui nous ont témoigné des marques de sympathie, offrandes de messes, visites au salon lors du décès de Mme Maria Paquet. les circonstances, j'ai été heureuse d'être parmi vous. Même éloignée, je ne vous oublie pas.

Aurevoir et merci!

Germaine Paquet Brisette

Remerciements:

Au nom de la famille, je voudrais remercier tous ceux et celles qui nous ont témoigné des marques de sympathie, offrandes de messes, visites au salon lors du décès de Mme Maria Paquet le 08 Avril dernier. Malgré les circonstances, j'ai été heureuse d'être parmi vous. Même si je suis éloignée, je ne vous oublie pas.

Aurevoir et merci !

Germaine Paquet Brisette.



LA MARELLE

Il y a bien des variantes au jeu de marelle. Les règles suivantes sont celles du premier tracé. Mais tu peux quand même jouer avec les autres tracés sans avoir à les modifier.

1. Place-toi derrière la ligne de lancer. Essaie de lancer ton palet (ta pièce, ton bouton, ton jeton) dans le carré qui porte le numéro 1.
2. Si tu atteins la cible, saute à cloche-pied, d'une case à l'autre. saute la case numéro 1 (celle où se trouve ton palet). Aux cases portant les numéros 4 et 5, puis 7 et 8, pose les deux pieds au sol.
3. Quand tu es à la case portant le numéro 9, fais demi-tour, toujours sur un pied, et reviens à la case numéro 2. Là, tu ramasses ton palet, tu sautes sur la case numéro 1 d'un seul pied et tu sors du jeu.
4. Quand c'est à nouveau ton tour, lance ton palet dans la case numéro 2. Si tu réussis, saute à cloche-pied jusqu'à la case numéro 9, sans oublier de sauter par-dessus la case portant le numéro 2. Chaque fois que ton tour revient, tu dois lancer le palet une case plus loin. Quand tu en es à la case numéro 9, mets un pied au ciel pour éviter de passer dans la case occupée par ton palet.
5. Tu rates ton coup si tu n'atteins pas ta cible, si tu passes dans la case occupée par ton palet, ou si tu mets le pied sur une ligne. Il n'y a qu'aux cases 4,5,7,8 et à celle portant le mot ciel que tu peux mettre les deux pieds à la fois au sol.

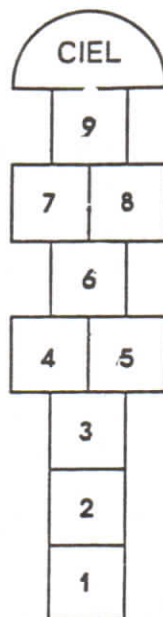
tant le mot ciel que tu peux mettre les deux pieds à la fois au sol.

LA BONNE AVENTURE

Dis la bonne aventure en sautant à la corde. Pose d'abord la question: "Qu'est-ce que je ferai quand je serai grand(e)?" En sautant à toute vitesse, récite la comptine suivante:

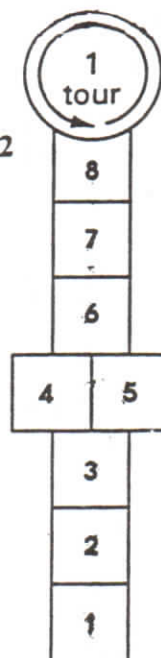
Je serai riche, je serai pauvre;
Je serai bon(ne), je serai beau(belle)
Je serai méchant(e), je serai laid(e)

Tracé 1



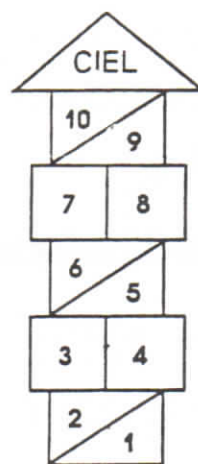
Départ

Tracé 2



Départ

Tracé 3



Départ

Je serai ce que je serai.
Tu auras la réponse à ta question quand tu manqueras ton coup. (Ce qui est amusant, c'est que la réponse n'est pas la même d'une fois à l'autre!).

Voici une autre comptine pour jouer de la même façon.

"Où est-ce que j'habiterai quand je serai grand(e)?"
A la ferme, à la campagne,
dans une maison, à la ville,
dans un taudis, dans les champs,
dans un camp, au milieu du bois.



les Lions



Dons fait en 90-91.

Comité d'école V.B.	50\$
Bibliothèque V.B.	80\$
Ass. du Cancer Est Qué.	625\$
Arquimédia	100\$
Camps Familiaux de la Vallée	50\$
Accueil Pastoral	50\$
La Relève V.B.	450\$
Concours de Français	100\$
Patinage artistique	50\$
Les Amirams de la Vallée	25\$
Club de l'Age d'Or V.B.	5742\$
Fleurs-Fête des Mères	80\$
Journal "Le Pierre Brillant"	1000\$

MERCI à la population pour

**leur participation aux activités
du Club Lions.**



MESSE de la St-Jean

L'Eglise de Val-Brillant va célébrer de façon grandiose la messe de la St-Jean, le 23 juin prochain à 10 h 30.

Sous le thème "Vivre chez nous", la communauté chrétienne locale veut faire éclater sa joie, sa fierté, son espoir à cette partie du peuple québécois qui vit sur les bords du majestueux Lac Matapédia.

La chorale, habillement dirigée par M. Jean-Guy Boulianne, à laquelle s'ajoute des choristes de la région, fera éclater de mille échos des airs de chants en passant de "La Boîte à chansons" (Georges D'Or) au Sanctus (Albrecht).

La Société St-Jean-Baptiste de Val-Brillant fait de cette célébration un événement régional puisque diverses Sociétés environnantes seront présentes.

Du salut au Drapeau au partage Eucharistique, le Christ est Présent. Alléluia

Vous pensez Rénovation!

Peinture	Tapis
Prélat	Parquetterie
Céramique	etc.

**réductions
sur nos stores
verticaux et horizontaux.**

C'est le temps de fêter avec un professionnel qui a plus de 18 ans d'expérience dans la pose de couvre-planchers et la construction.



Intertapis

**DECORATION
D'AMOURS inc.**

88, route 132 Ouest - Val-Brillant - G0J 3L0

**VENTE ET INSTALLATION
TAPIS - PRÉLAT - CÉRAMIQUE - BOIS FRANC - ARMOIRE DE CUINNE
CONSTRUCTION ET RÉNOVATION**

Tél.: 742-3655

Raymond D'Amours

activités communautaires

VILLAGE ET CAMPAGNE

FLEURIS

Encore cette année, notre municipalité participera au concours régional et provincial dans la catégorie "Villages et Campagnes fleuris". Le comité verra à l'entretien et l'amélioration des aménagements déjà en place dans les endroits publics, en faisant l'achat d'arbustes et de fleurs annuelles pour les boîtes le long de la rue St-Pierre, de façon à améliorer nos points faibles, lors du jugement qui se fera au début de juillet.

Pour le concours local, nous voulons procéder par inscription. On demande à tous ceux qui désirent participer au concours de bien vouloir s'inscrire auprès des membres du comité. Si le nombre d'inscriptions n'est pas suffisant, on fera une première visite pour choisir les propriétaires à juger et nous les contacterons par téléphone pour savoir s'ils sont intéressés à faire évaluer leur terrain.

Nous avons six (6) catégories:

1. Maisons fleuries
2. Fermes fleuries

3. Commerces
4. Débutants
5. Chalets
6. Spéciale

Date limite des inscriptions: le 30 juin

Pour s'inscrire, communiquez avec:

Colombe Fournier 742-3824 ou 742-3640
Rita Aubut 742-3583
Georgette Sirois 742-3719 ou 742-3009

Le Comité d'Embellissement est en place et voici son nouveau conseil d'administration:

Colombe Fournier, présidente
Georgette Sirois, secrétaire-trésorière
Richard Sirois, représ. Comité d'Urbanisme
Laurette Thibault
Martine D'Amours
Ghislaine Poirier

Le Comité d'Embellissement par
Georgette Sirois, secrétaire

ADIEU PETITS VERS

INSECTICIDE BIOLOGIQUE POUR JARDINS

4 gousses d'ail écrasées
2 oignons moyens hachés finement
2 c. à soupe de piments broyés
Eau chaude

Mettre dans un seau d'eau les ingrédients.
Verser de l'eau bouillante.
Couvrir et laisser reposer 24 heures.
Couler et arroser le jardin.

VARIANTE

1 bulbe d'ail écrasé
6 oignons moyens en rondelles
1 bouteille de piments rouges broyés ou
l'équivalent (en vrac)

Mettre dans un pot de 4 pintes.
Verser de l'eau bouillante sur les ingrédients.
Couvrir et laisser reposer toute la nuit.
Couler et ajouter de l'eau pour faire 4 pintes de liquide.
Ajouter du liquide à vaisselle biologique
pour faire coller dans les racines.

Adieu petits vers.

LES ANNEES LES PLUS GROUILLANTES DU CENTENAIRE (1925-1950)
Jules Lepage 1987

La cour du CN était grouillante dû au moulin des Ferderson, la seule grosse industrie que Val-Brillant ait jamais eu, ce moulin a fait travailler à peu près tous les chefs de famille du village, ils y travaillaient 60 heures par semaine jour et nuit, à des salaires de famine, mais au moins ils gagnaient leur vie. C'était bon d'entendre le bruit des machines, de voir passer à tous les jours dans le village le tombereau à cheval avec Courcy planter sur le devant qui distribuait de la "slap" dans presque chacun des foyers du village. Par les beaux soirs d'été, c'était beau de regarder l'immense cheminée devenir rouge et cracher des étincelles qui se promenaient partout dans le firmament. Hélas cette grande cheminée devait s'éteindre au début des années 40, elle ne devait plus jamais se rallumer, c'était la fin du moulin, c'était la guerre, et c'était la dégringolade de la population de Val-Brillant, nos ouvriers avaient perdu leur gagne pain, il fallait aller ailleurs, nous perdîmes de nombreuses familles au profit des villes d'Arvida, Chicoutimi, Jonquière, Montréal, Sorel et Lauzon. Le "tug" qui avait sillonné le lac pendant plusieurs années a été remis à son quai. C'était la fin d'une époque.

L'église, le presbytère et ses alentours étant maintenant bien organisés, le village à ce moment là connaissait ses années les plus trépidantes; la population était à son pic, la grande majorité des professionnels et des quarts de métier qu'un gros village pouvait avoir, Val-Brillant les avait. En plus nous avons un collège pour garçons dirigé par les Frères Maristes, un couvent pour les filles dirigé par les Soeurs du Saint Rosaire, les deux étaient remplis à cracquer, des petits mousses il y en avait, les familles étaient grosses, il y en a même qui brisait des records, penser aux Rioux, D'Amours, les Pâquette, les Santerre, les Caron etc... Bon Dieu que la télévision a fait des dommages à notre progéniture dans les années 60 à 70.

La paroisse possédait sa gare avec des agents à plein temps, imaginer 6 trains de passagers par jour qui arrêtaient "tous" à la gare, le rendez-vous des jeunes et des vieux pour toute une génération.

LA VIEILLE DEMOISELLE

Si elle n'existait pas, il faudrait la créer,
La vieille demoiselle, au coeur si bien gardé.
Gardé pour mieux servir et pour mieux se donner;
Donner de son savoir, donner de sa santé.
Elle remplaçait la mère qui était fatiguée,
Elle lavait, tricotait et à coeur de journée.
Couchait avec bébé, dénouait les lacets,
Faisait des bons gâteaux, jouait et consolait.
Nous avons ce trésor, dans notre maison-
née.
La plus douce, la meilleure, la bonne,
l'effacée !
Elle les voyait partir, les autres, les aînés;

Elle restait secourable près des parents usés.
Perle rare que personne n'osait s'accaparer,
Elle était trop utile, pour pouvoir se donner.
Les années ont passé, mais elle n'a pas vieilli;
Son coeur est généreux et elle rajeunit.
Elle est tout à la fois, tante, amie, confidente.
Chaque été la ramène, et c'est une détente
Avec elle, je reviens jeune comme autrefois.
Les souvenirs surgissent, tristes et doux à la fois.

Mme Louise Soucy-Ouellet

LE PIERRE-BRILLANT

CARNAVAL des loisirs

la  MUSICHALETTE DE Val-Brillant

**vous
informe**
par louise bernier

Mot du président,

C'est avec un grand plaisir que j'ai présidé le carnaval d'hiver 1991 de Val-Brillant.

J'aimerais remercier tous ceux et celles qui ont participé à toutes nos activités lors de ce carnaval, ainsi que nos commanditaires et bénévoles.

J'aimerais par la même occasion souligner que le carnaval est organisé autant pour les adultes que pour les jeunes.

Pour ce qui a été du mal entendu à propos des 2 carnivals de cet hiver, veuillez noter que le carnaval des Partisans n'a rien à voir avec le Comité des Loisirs.

J'invite donc la population à participer en grand nombre à notre prochain carnaval, soit hiver 1992; qui se tiendra durant la semaine de relâche des étudiants.

Merci et à l'an prochain ! Sylvain Dubé
Président

GAGNANTS DES ACTIVITES

Volley-Ball

A. J.François Lavoie	B. Luc Gendron
Steve Claveau	Sylvain Dubé
Claudie Côté	Réjean Lamarre
Gérald Caron	Edith Paradis
André Truchon	André Lévesque
Eric Claveau	Mario Beaulieu

Politaine

- A. Emilienne D'Amours et Armand D'Amours
B. Jacqueline Paradis et Germaine Lebel

Tournoi de billard

- A. Charles St-Amand
B. Therry Labrecque

Monuments de glace

1. Sylvie Lévesque
2. Eric Fournier
3. Jean-Luc St-Onge

- térieur de la Cédrière et à l'extérieur sur les terrains publics de la Marina;
- D) Fournit au Comité des tables, poubelles et terrains nécessaires au déroulement du festival;
- E) D'autre part, le Comité organisateur s'engage à respecter les règlements provinciaux et municipaux, et à remettre en ordre les bâtiments et terrains dont il se sera servi pour le festival;
- F) Reconnaît que la Cédrière est un bâtiment satisfaisant aux normes en vue de l'obtention d'un permis de vente et service d'alcool.

391-91 NOUVELLES HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

Il est proposé par M. René Michaud, appuyé par M. Magella Paquet et unanimement résolu que les nouvelles heures d'ouverture du bureau municipal, soient du lundi au vendredi inclusivement, de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 15h30, pour le mois de juin, juillet et août. L'horaire normal du bureau municipal reprendra après la Fête du travail.

SECURITE CIVILE - FORMATION DE COMITE

M. Blanchet informe la population que Mercredi, 12 juin 1991 à 8h00 aura lieu une réunion ayant pour but de former le comité de la Sécurité civile. La secrétaire devra convoquer toutes les personnes de l'ancien comité de la sécurité civile ainsi que tous les pompiers.

EXEMPTION DE TAXES 1991 - DON

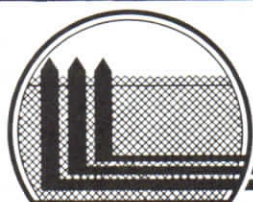
Considérant que le Club de l'Age d'Or de Val-Brillant demande au conseil municipal que les taxes foncières 1991 payées soient remboursées audit Club;

Considérant que le Club de l'Age d'Or de Val-Brillant demande une exemption de taxes foncières à la Commission municipale pour l'année 1991;

Le conseil municipal informe le Club de l'Age d'Or de Val-Brillant que, par le fait même, les taxes foncières de l'année seront exemptées si la Commission autorise ladite exemption en 1991.

ERRATUM

Dans l'édition de Mars-Avril 1991, les commanditaires de la Duchesse Katy Lévesque étaient Réal Aubut et Gilles Malenfant



**Les Clôtures
Dionne**

Président
Paul André Dionne

805, boul. St-Luc
Saint-Luc
(514) 348-6633

activités communautaires

REGROUPEMENT DES COMITES D'EDUCATION DE LA MATAPEDIA

NOUS VOUS INVITONS A PARTICIPER NOMBREUX A CE MOT MYSTERE;
VOUS POURRIEZ GAGNER UN T-SHIRT PRESENTANT LE LOGO DU
(R.E.C.E.M.)

CE PRIX SERA DECERNE DANS CHACUN DES TROIS SECTEURS, C.A.D.
AMQUI, SAYABEC, CAUSAPSCAL. LE NOM DES GAGNANTS SERA PUBLIE
DANS LE JOURNAL DU MOIS DE SEPTEMBRE.

NOM _____

ADRESSE _____

TEL _____

DATE LIMITE: 31 JUILLET 91

FAIRE PARVENIR A L'ADRESSE SUIVANTE: MANON DECHAMPLAIN
POUR LE R.E.C.E.M.

92 DESBIENS
AMQUI'QUE
G0J 1B0



ORGANISME OFFRANT DES COURS
MOT DE 5 LETTRES

ACCUEIL

ADULTE

ALPHABETISATION

AMITIE

ANGLAIS

ANIMATION

APPRENANT

FORMATION

FORMATRICE

FRANCAIS

IMPOT

LIRE

BESOIN

BOUSSOLE

BUDGET

CALCUL

CLEA

COMITE

CONNAISSANCE

COURS

COUTURE

DIRE

ECRIRE

EDUCATION

ETUDE

LOCALITE

MATAPEDIA

MATH

MOT

PENSE (IL)

POPULAIRE

REGROUPEMENT

SITE

SOI

TISSAGE

TOXICOMANIE

TRICOT

A	A	E	L	C	N	O	I	T	A	M	R	O	F	B
I	L	R	C	O	M	I	T	E	P	E	E	E	R	U
D	U	P	E	N	S	E	F	I	P	C	G	R	A	D
E	C	O	H	N	O	T	O	M	R	T	R	U	N	G
P	L	P	E	A	I	U	R	P	E	O	O	T	C	E
A	A	U	T	I	B	D	M	O	N	X	U	U	A	T
T	C	L	I	S	O	E	A	T	A	I	P	O	I	A
A	C	A	S	S	U	T	T	S	N	C	E	C	S	N
M	U	I	S	A	S	I	R	I	T	O	M	B	E	I
I	E	R	A	N	S	L	I	A	S	M	E	E	H	M
T	I	E	G	C	O	A	C	L	S	A	N	S	T	A
I	L	M	E	E	L	C	E	G	R	N	T	O	A	T
E	R	I	R	C	E	O	R	N	U	I	M	I	M	I
T	O	C	I	R	T	L	I	A	O	E	O	N	O	O
A	D	U	L	T	E	E	D	U	C	A	T	I	O	N

SERVICE
REAL ET GILBERTE 
DIONNE
Dépanneur Licencié
Cadeaux, cartes, vidéo,
Nintendo, Terminal Loto
Québec, Permis M.L.C.P.
Ouvert 7 jours
7h00 à 23h00
742-3340

 TEL.: 742-3259
ANDRÉ D'AMOURS ENR.
ENTREPRENEUR ELECTRICIEN
Spécialité: Chauffage Electrique
Installations de tous genres
2, St-Pierre Ouest
VAL-BRILLANT, P.Q.
G0J 3L0
C.P.: 216

DÉPANNEUR
MADELEINE R. LAVOIE
Viande froide, fruits, légumes,
bière, vin, cartes de souhaits,
cadeaux, films, articles divers,
articles scolaires.
742-3322
OUVERT DE 8h00 a.m. à 10h00 p.m.
62 St-Pierre est, VAL BRILLANT, QC.

SALON
SYLVIE COIFFURE
19-A rue St-Pierre Ouest
Val Brillant, G0J 3L0
"Le Service Avec Le Sourire"

742-3315
Heure d'ouverture
Mardi au jeudi: 9h00 à 18h00
Vendredi: 9h00 à 21h00
Samedi: 8h00 à 12h00

LE PIERRE-BRILLANT



la
caisse populaire
de
val-brillant

9

ST-PIERRE OUEST

VAL-BRILLANT

742-3271



__GÉNÉREUX DONATEURS__

Céline Tremblay	Québec
Adrienne Pâquet	Princeville
Nicole D'Amours	Québec
Claude/Réjeanne Ross	Rimouski
Germaine P ^ê . Brisette	Princeville
Jean-Louis Turcotte	St-Luc
Fernand Lavoie	Chicoutimi
Sr.Hélène Fournier	Montréal
Chs.Eugène Tremblay	St-Laurent
Roland Saucier	Jonquièrre
Adrien Pelletier	Val-Brillant.